

RENCONTRE AVEC **SOPHIE ERRANTE** DÉPUTÉE EN MARCHE DU VIGNOBLE 22 NOVEMBRE 2019



L'intersyndicale DGFIP 44 continue à faire le tour des élu.es locaux et des groupes politiques pour informer et échanger sur la restructuration qui vient à la DGFIP.

Mme Errante, avant d'être députée, a été élue locale et chef d'entreprise (vente d'équipement médical). Avant de se rallier à E. Macron, elle était membre du Parti Socialiste.

La députée avait à sa disposition les cartes géographie revisitée de Loire Atlantique et avait été déjà sollicitée sur la question par de nombreux.ses élu.es locaux.

Nous avons présenté l'évolution du réseau et la fermeture des trésoreries rurales notamment avec les conséquences sur l'accueil de proximité des usagers de la DGFIP. Nous avons précisé un certain nombre de choses, notamment sur les chiffres de la fréquentation de nos accueils (120 000 visites en 2018 dans les trésoreries du département). Nous avons rappelé que, par ailleurs, nous n'étions pas pour le statu quo mais pour améliorer notre réseau. En Marche part d'un constat pas complètement inexact sur le besoin de proximité des services publics mais en conclut qu'il faut liquider notre réseau de proximité ! Mme Sophie Errante fait partie du groupe de travail qui promeut les Maisons France Services. Nous avons rappelé que les MFS ne pouvaient que répondre aux questions ultras simples des usagers et les réorienter vers le bon interlocuteur. La députée n'a pas voulu nous « survendre » les MFS et pensait qu'effectivement le premier rôle de la MFS était, en proximité, de servir de « table d'orientation » pour l'utilisateur !

Alors pourquoi détruire notre réseau de proximité ?
Pas de réponse.

Nous avons aussi rappelé que cela faisait maintenant 20 ans que les Finances étaient en restructuration permanente, que nous avons perdu 40 000 emplois en 15 ans et que nos services coulaient. C'est bien beau d'orienter correctement l'utilisateur si derrière les services en back office sont incapables de répondre avec par exemple 2 000 mails en souffrance par SIP nantais... Nous avons donc un transfert de charge de l'accueil du public vers les MSAP ou MFS (donc vers les collectivités locales) mais sans améliorer la prise en charge réelle des demandes, fautes de moyens humains dans les services.

Nous avons réclamé un bilan local des MSAP dont les MFS vont prendre la succession. La députée nous a

EDOUARD PHILIPPE PROMET DE BAISSER « PLUS VITE » LES IMPÔTS



renvoyé vers le sous-préfet de Châteaubriant en charge du suivi des MSAP.

Sur le Nouveau Réseau de Proximité, la députée a défendu les « bonnes intentions » du gouvernement mais s'est « alarmée » du manque de « dialogue social » dans notre administration. Pour elle, il y a avant tout un problème de méthode et elle a « chargé » le secrétariat général de Bercy et Véronique PY dont elle a eu de très mauvais échos par les élus locaux (on se demande comment c'est possible). Bref, sans remettre en cause le fondement du NRP, sans le justifier non plus, elle a déporté le problème sur un « management » inepte. Elle entend rencontrer rapidement Véronique PY pour une mise au point.

Ce positionnement est certes habile, reporter la faute sur la haute administration, mais correspond aussi à la vision macroniste qui rêve d'un « spoil system » à la

française pour éviter les rigidités de l'administration. Problème, si Bercy est aussi autoritaire et vertical, c'est bien parce que la situation correspond à l'alignement des planètes. En effet, le « projet » En Marche correspond au plan de Bercy ! Sûr de cette conjonction idéologique, Bercy passe en force d'autant que la commande politique est d'aller vite... Et que la casse des garanties et règles collectives avec la Loi dite de Transformation de la Fonction Publique permet à Bercy d'appliquer les décisions sur un mode toujours plus vertical et arbitraire. Bref Mme Errante plaide sans doute « responsable mais pas coupable ».

Mme Errante fait aussi partie du groupe de travail parlementaire qui a élaboré la loi ESSOC. Nous avons donc échangé sur l'application de la Loi ESSOC à la DGFIP dans la sphère du Contrôle Fiscal (CF). Nous avons dénoncé l'esprit de défiance envers les collègues, défiance d'ailleurs partagée par Bercy. Le cas Maïté Gabet a illustré notre propos avec les circulaires de réorientation du CF en 2018 où, entre les lignes, tout un chacun a bien compris que nous travaillions mal... La loi ESSOC vient en quelque sorte confirmer cet état d'esprit.

Nous avons insisté sur la complexité procédurale qui vient alourdir notre travail sans plus-value pour l'administration mais sans plus-value non plus pour l'utilisateur qui subit un contrôle. Par contre sous prétexte de protéger l'utilisateur d'une sanction trop lourde pour « des erreurs de bonne foi », on entrave notre action. S'il s'agissait de mieux protéger les entreprises de leurs « erreurs », il fallait peut-être aller voir du côté des experts comptables... D'autant que la DGFIP a toujours appliqué avec mesure la loi fiscale et que la personne contrôlée avait déjà plusieurs voies de recours.

Nous lui avons appris au passage que le temps administratif n'est pas le temps politique et que la réactivité n'était pas au RDV au premier janvier 2019, date à laquelle devait s'appliquer la loi ESSOC et que nous (sur le terrain) n'étions pas équipés (circulaires, doctrine) pour nous permettre d'appliquer sereinement les nouvelles directives. Grande surprise de la députée qui pensait sans doute qu'il suffisait peut-être d'appuyer sur un bouton pour que les choses se fassent.

Sur la partie conseil aux entreprises de la loi Essoc, nous avons rappelé que nous n'étions pas formés.

IMPÔTS : PLUS DE LA MOITIÉ DU GOUVERNEMENT A EU UN REDRESSEMENT FISCAL L'AN DERNIER



pour cela et que la « drague » des PME ciblées par notre direction confinait au ridicule. Ces PME ne sont pas demandeuses, car elles n'ont pas de besoin en la matière.

Le discours de la députée a été de nous affirmer que ce n'était pas la DGFIP qui était particulièrement visée par cette loi, ni même l'URSAFF (qui tape dur pourtant) mais la DREAL... Bref, je botte en touche, « vous êtes formidables à la DGFIP même si votre encadrement n'est pas à la hauteur... » Tout le monde appréciera. Mme Errante a aussi évoqué la nécessité de simplifier la fiscalité en France, cela n'en prend pas le chemin pour l'instant.

Nous l'avons alerté sur la perte de sens du travail qui touche les collègues dans l'ensemble de nos métiers. Le malaise au travail, le découragement se diffuse dans nos rangs. Nous l'avons alerté sur le fait que deux collègues se sont suicidés récemment.

En résumé, rencontre plaisante, mais qui n'a pas permis d'avancer d'un iota sur l'abandon du NRP.

En tout cas, nous avons maintenant un contact privilégié (ou pas) pour faire remonter nos doléances concernant les MFS ou la Loi ESSOC, voir notre hiérarchie de proximité.

FINANCES PUBLIQUES

MÊME PLUS L'IMPÔT SUR LES OS